

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
6 juillet 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 29

OBJET :

**02. PROJET
« REDYNAMISATION
CENTRES-VILLES ET
CENTRES-BOURGS ».
ENGAGEMENT DE LA
COMMUNE À NE PAS
FAVORISER LE
COMMERCE DE
PÉRIPHÉRIE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 15/07/2021

Reçu en préfecture le 15/07/2021

Affiché le

16.07.2021

ID : 059 245004004 20210712-1507201602140000



L'an deux mil-vingt-et-un, le douze JUILLET à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : Mme BEURAERT Martine – M. VERMEESCH Olivier – Mme CARLIER Nathalie – Mme CAPPELLE Christiane – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie **donnant procurations respectives** à M. DUYCK Joël – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme FLAMENT Laëtitia – M. BEZILLE Marc.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Région Hauts de France pour la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs, la commune de Merville a été candidate et retenue parmi 114 communes qui vont bénéficier de la politique et du budget « Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs », et notamment sur le volet « projets d'aménagement urbain ».

Le conseil municipal a choisi de consolider et de valoriser les commerces de proximité du centre-ville, afin de renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville ;

Le Conseil Régional des Hauts de France sollicite la commune afin que celle-ci s'engage à ne pas favoriser le commerce de périphérie.

Il est rappelé que la ville de Merville ne dispose pas de zones foncières à ce jour susceptibles d'accueillir en périphérie des commerces, si ce n'est celle au rond-point des Jardins de Flandre.

Afin de bénéficier de cet appel à projets de la Région Hauts de France, le conseil municipal invité, **à l'unanimité**, s'engage à ne pas développer le commerce de périphérie et à favoriser le commerce de proximité afin de lutter contre la désertification de son centre-ville.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.